

# EYZAHUT – Bulletin été 2025



Comme l'année dernière, la fin d'hiver et le printemps ont été très pluvieux, nous avons hâte de voir le soleil ! La période estivale s'approche à grand pas avec son lot de préparation des structures touristiques mais pas que... Nous avons tous constaté que l'herbe s'est largement épanouie avec cette humidité ainsi que la biodiversité. Les butineurs et autres micro habitants ont pu profiter de cette luxuriance, néanmoins pour la circulation dans les chemins l'épaveuse passera bientôt.

Julien, l'employé communal fait face au mieux dans les terrains communaux. Nous avons fixé des priorités pour les travaux de printemps telle que la rénovation d'une partie des sanitaires du camping. Vous trouverez dans ce bulletin diverses informations municipales ou intercommunales.

Si l'eau a été abondante ces derniers mois, il n'empêche que nous devons rester vigilants dans la consommation d'eau durant la saison estivale car les sources vont baisser, et des arrêtés préfectoraux vont certainement fixer des contraintes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et espère vous retrouver cet été à la piscine et aux manifestations prévues.

Fabienne Simian

Ouverture de la mairie  
au public :

**Mardi de 8h à 12h30**

**Vendredi de 13h à  
16h30**

**N'oubliez pas : la photographie avec tous les habitants du village le dimanche 15 juin à 18h30 dans la cour de la mairie !**

## ***Dates à réserver, précisions par affichage***

**4,5,6 juillet** : Gala de l'association « Un genre d'asso », au camping

**12 Juillet** : Musique classique, accordéon de concert, église

**13 Juillet** : Marché d'artisans, tourneur sur bois, cuir, céramique, etc.  
au terrain de volley

**26 juillet** : Fête de l'association des férus, au village

**1<sup>er</sup> aout** : Apéritif communal pour les résidents, cour de la mairie

**10 août** : Théâtre Comedia dell'arte avec la Cie Mirandolina,  
place de l'église

**31 août** : Assemblée citoyenne, le bilan du mandat

## **SOMMAIRE**

- Edito - Dates à retenir
- Information citoyenne
- Information sanitaire
- Informations estivales

- Retour sur les événements passés
- Information intercommunale

### Les habitants changent...

Beaucoup de nouvelles têtes sont arrivées dans notre village depuis la fin 2024, pour beaucoup en résidence principale.

Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue et espérons que vous apprécierez les installations publiques et les manifestations estivales :

Mme Karine Vallin, au Planas  
M. Heyte, route de Souspierre  
M. Martin et Mme Bouvet, chemin des ouvrières  
M. Dassaud, chemin cabosseux,  
M. V Dieleman et M. Morin , au village  
M. F. Boyer et Mme C. Flores, chemin dupi  
M T. DelCesta et F. Vigne, quartier du juge  
M. N. Viteau et Mme L Soulié—Rochet, quartier du juge  
Famille Reboul, chemin de la tournelle  
M. Lesparet, quartier de la Bellane  
M Holenweg, Chem des ouvrières

#### Etat civil :

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès le 11 mai, de Mme Marie Noelle Chamiot Clerc, qui a rejoint Marcel. Nos sincères condoléances à la famille.

### Des brèves...

Les personnes qui n'ont pas de page facebook ont de plus en plus de mal à accéder aux informations. Nous essaierons de placer les mêmes informations sur la page actualités du site web de la commune, en accès libre.  
[www.eyzahut.fr](http://www.eyzahut.fr)

#### Nouveauté un petit marché :

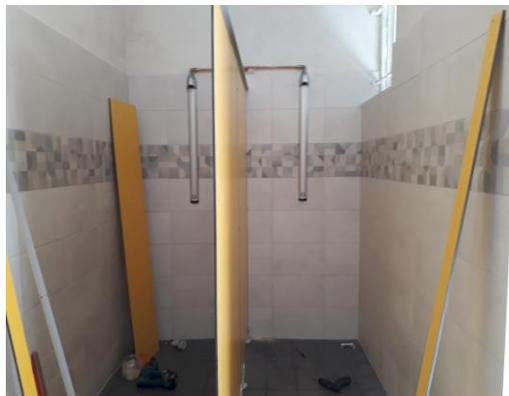
Thomas, nouvel arrivant et maraîcher sera tous les mardi soir de 17h à 19h au tennis. Hors saison, il propose des œufs de poules de plein air, des plants de légumes, fleurs aromatiques. Cet été ce sera les œufs et des légumes locaux poussés à Eyzahut !

L'association des férus précise que durant l'été, le four à pain est allumé tous les 1<sup>er</sup> dimanche des mois de juillet et août, en soirée.

Un nouvel agriculteur passera couper l'herbe aux bords des chemins communaux avec une épaveuse à partir de la semaine 24

### Informations travaux au camping

La commune a remplacé les bornes électriques pour les campeurs, elles n'étaient plus conformes. De plus les 2 douches ont été refaites avec de nouvelles portes adaptées. Photos en cours d'installation.





## **BRUITS de voisinage**

**Tous responsables  
Tous concernés**

Avec le retour des beaux jours, l'utilisation des outillages bruyants revient aussi.

Refaisons le point sur des idées reçues : **le bruit dans la Drôme n'est pas autorisé le dimanche ni les jours fériés.** Voir l'arrêté préfectoral : Arrêté 2015183-0024 (cf site web Eyzahut).

L'arrêté stipule dès son **article 1** que « **aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit** ».

Tous les points sont abordés dans cet arrêté tels que les activités professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs et bien sûr les propriétés privées.

Pour les bruits les plus courants, on retiendra que « **les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou machines susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, sans oublier les pelles mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, sauf les dimanches et jours fériés** »

Un grand merci à ceux qui respectent et respecteront ce règlement pour le plaisir de tous de pouvoir se détendre dehors dans le calme de notre commune avec les beaux jours.

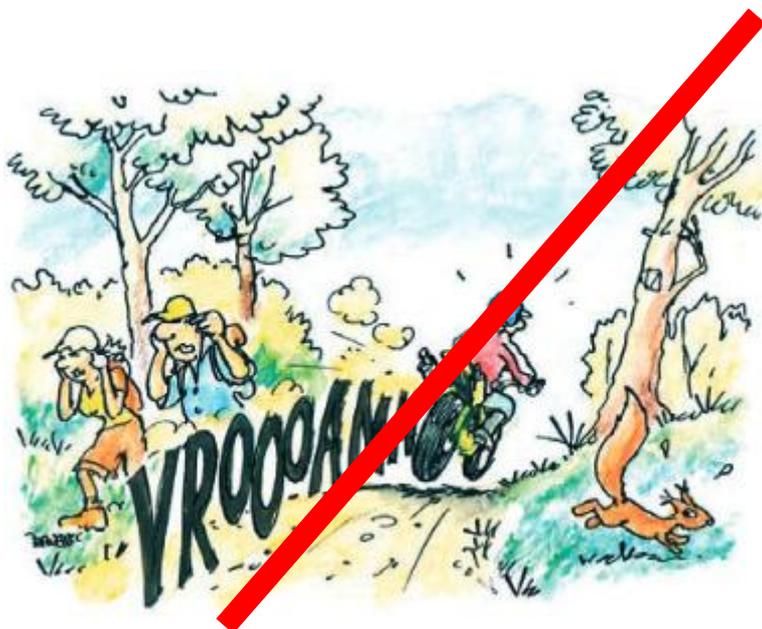
## **CIRCULATION D'ENGINS MOTORISES EN FORET RAPPEL**

Contrairement à ce que peuvent imaginer les conducteurs d'engins motorisés, **la circulation en forêt est interdite** : **Article L 362-1 code de l'environnement** : *En vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur (véhicules, 4x4, Quads, moto)*

De plus la **forêt sous la falaise est privée**, seule la circulation à pied est tolérée par les propriétaires.

La forêt communale n'est pas accessible non plus aux engins motorisés (sauf secours, pompiers et service public), les agents de l'ONF peuvent constater les infractions.

**Merci de respecter ces espaces naturels**



Si vous voulez passer un été dehors sans moustique, c'est le moment ... »

Le moustique-tigre ne va pas tarder à faire son grand retour dès les beaux jours ! Les œufs pondus l'année dernière vont éclore avec la hausse des températures. Il est primordial d'adopter les bons gestes afin d'éliminer cette première génération de moustique tigre :

**Identifiez et neutralisez les gîtes larvaires (trier, couvrir, ranger ou éliminer)**

**Videz les contenants d'eau avec déjà des larves présentes,**

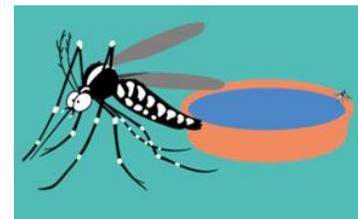
**Pensez à vider les abreuvoirs des animaux**

Le moustique tigre, espèce invasive et particulièrement nuisible, peut également véhiculer des virus (arbovirus) responsables de certaines maladies (arboviroses) comme la dengue, le chikungunya et Zika. Le moustique adulte réapparaît chaque année à la fin du printemps. Le moustique tigre évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Il n'a pas forcément besoin de beaucoup d'eau. L'équivalent d'un bouchon peut parfois être suffisant pour que ses larves se développent.

La femelle, après avoir été fécondée, pond directement sur les parois asséchées de ces contenants susceptibles de se remplir d'eau.

Il nous faut tous nous mobiliser et ainsi avoir une action homogène sur l'ensemble du territoire.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-ce-qui-faut-savoir-sur-lui>



## Informations estivales

La remise en état de la piscine après l'hiver demande beaucoup de temps et d'énergie pour la rendre à nouveau accueillante.

Pour assurer les services à la piscine et au camping cette année, vous retrouverez Karine comme régisseuse pour les 2 mois.

Nous aurons Louis qui revient en tant que maître nageur, et proposera toujours les cours de natation. Au camping, le ménage sera assuré par Emmanuelle.

Sans oublier Julien qui sera là pour vérifier le bon état de la piscine et du camping durant tout l'été.

Le snack sera assuré par Laure Dho, la restauratrice du restaurant le Furet.

Restaurant Le Furet informations : <http://www.eyzahut.fr/pages/tourisme/restaurant.html>

06 79 87 92 38

Facebook : Restaurant le Furet

Les tarifs de la piscine ont un peu évolué, sauf pour les cartes de 10 entrées résidents d'Eyzahut qui restent au même prix. Cf <http://www.eyzahut.fr/pages/tourisme/piscine/informations-generales/>



Comme chaque été, le **boulangier** de Pont de Barret sera présent sur le parking de la piscine les **lundi, mercredi et vendredi** à partir de 9h avec pains et viennoiseries dès le 11 juillet.

**Le camion d'Amélie Pizza** sera présent au parking de la piscine les samedi soirs à partir de 18h30 cet été.  
Commandes  
Tel 06 58 79 9139



### Inauguration des travaux du quartier du Furet

en présence de la députée Marie Pochon, la présidente du SDED Nathalie Nielson et la représentante de la sénatrice MP Monier, des élus et des habitants.

Des maires voisins sont venus pour ce moment convivial avec les entreprises qui ont effectué les travaux ainsi que le maître d'œuvre.

Fabienne Simian a exposé les aides financières de l'État, du SDED, de la Région et la participation importante de la commune.

Tout ça pour améliorer le confort de vie des locataires, qui n'étaient hélas pas venus nombreux pour ce moment inaugural.

En 2025, nous espérons pouvoir financer l'isolation par l'extérieur de 2 autres locations.



Le 11 février, dans la salle communale, il y a eu la [projection du film "Veillir Tout un art"](#), réalisé avec des habitants de la communauté de communes Dieulefit Bourdeaux. Nous avons vu des portraits de femmes et hommes qui habitent les villages autour. C'était un moment que chacun a pu apprécier.

### Les Olympiades d'Eyzahut pour les enfants et jeunes du village.

La mairie avait prévu cette animation pendant les vacances de printemps, pour changer des chasses aux œufs... le temps ne l'a pas permis. C'est donc dimanche 25 mai que les Olympiades Eyzahutiennes ont eu lieu sur le site du camping. Par équipes constituées d'un enfant de maternelle, de primaire, un niveau collégien et un adulte, différentes épreuves ont été relevées. Les équipes ont du faire face à une course en sac, des lancers de balles, un petit train de ballons et des jeux d'énigmes et de mots croisés.

Une très belle ambiance, une grande énergie de tous pour cette après midi qui a été une réussite. Bravo aux participants et au public pour le soutien ! Chacun est reparti décoré d'une médaille des Olympiades.



Rénovation énergétique : la CCDB permet à toute personne souhaitant réaliser des travaux de rénovation (isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables ...) de bénéficier gratuitement d'un pré-diagnostic, de conseils techniques neutres, d'informations sur les aides financières disponibles et d'une mise en relation avec des professionnels agréés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

CEDER Rendez-vous et informations 04 75 26 22 53

Autres informations utiles :

<https://www.ccdb26.fr/vie-quotidienne/habitat/>

De plus la commune propose une aide financière si les travaux permettent d'arriver à une performance de classe C



La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux, par son engagement au « Défi Climat », souhaite inciter à la réduction des émissions de CO2 et propose ainsi une aide à l'achat de vélos mécaniques ou à assistance électrique, sur condition de ressource, pouvant atteindre les montants ci-dessous :

Une subvention maximale de 150 € pour un vélo à assistance électrique ou kit d'électrification,

Une subvention maximale de 200 € pour un vélo cargo,

Une subvention forfaitaire de 50€ pour un vélo mécanique neuf.

Les documents à fournir et le formulaire de demande sont à retrouver dans l'encart documents à télécharger <https://www.ccdb26.fr/vie-quotidienne/mobilites/aide-velos/>

Convention à retourner complétée et signée,

Questionnaire à retourner complété et signé,

Documents justificatifs à fournir suivant la liste incluse dans la convention,



Le Rallye du picodon aura lieu cette année le week end du 13 et 14 septembre, et comme l'an passé, c'est l'arrivée de la spéciale qui se fera au croisement de la RD263 et le chemin du grand pas. Nous avons alerté les organisateurs du comportement dangereux de certains concurrents dans la traversée du village et sur la route.